



EH/JFS/CS

COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
067-216701698-20240404-24_01378-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 04 avril 2024 à 19h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20

Conseillers présents : 16

Conseillers représentés : 1

Date de convocation : 21 mars 2024

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Paola DI MICHELE, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. François LAEUFER, Mme Emmanuelle PARISSÉ

Absents excusés avec pouvoir : Mme Joan MAAGER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSÉ

Absente sans pouvoir : Mme Sabrina KIMMICH, Mme Carole METZ, M. Philippe SCHILLING

Objet : Acquisition d'une parcelle rue de la Tuilerie à Marienthal

Au moment de la révision du POS en PLU, approuvée le 02 avril 2019, la commune de Gries a délimité un emplacement réservé n° A4 au bout de la rue de la Tuilerie à Marienthal pour créer une place de retournement. Pour ce faire, la Commune de Gries souhaite acquérir à l'euro symbolique, la parcelle n° 176/1 de la section 21, d'une superficie de 1.42 ares issue du PV d'arpentage n° 1239G du 26 février 2024.

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire et Patrick SIMON, Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **DECIDE**

- **D'APPROUVER** l'achat à l'euro symbolique de la parcelle ci-dessus mentionnée,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de dresser et signer l'acte en la forme administrative.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 08 avril 2024

Publiée ou notifiée le 08 avril 2024

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



La secrétaire,
Fabienne ANTHONY